

DEMANDE D'AIDE relative aux investissements réalisés pour la transformation de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

Décision MEP/SAEF/VOLX/D 2024-06 du 21/03/2024

(formulaire réservé aux entreprises autres que les exploitations agricoles)

Veillez envoyer votre demande à Dnvolx.aides@franceagrimer.fr

Ou par courrier à

Délégation nationale de Volx – 25 rue du Maréchal Foch – 04130 VOLX

Au plus tard le 30 avril de chaque année

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : _____
Statut juridique : _____
Raison sociale : _____
Appellation commerciale (*le cas échéant*) : _____
Adresse _____
Code postal : _____ Commune : _____
Nom / prénom du représentant légal : _____
Code NAF/APE : _____ Secteur d'activité : _____

Nom et prénom des associés	Part du capital détenu (%)

COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER

Nom : _____ Prénom : _____
Téléphone (fixe) : _____ mobile : _____
Mél : _____

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE

Dernier exercice connu : année :

- Chiffre d'affaires :
- Chiffre d'affaires PPAM :
- Effectif salarié de l'entreprise :

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Expliquer rapidement l'histoire de l'entreprise en précisant aussi les évolutions de structures (acquisition, fusion) au cours des 3 dernières années

APPROVISIONNEMENT

Approvisionnement : (**volume en PPAM**)

- Approvisionnement auprès de producteurs locaux : plantes en l'état : huiles essentielles/extraits
- Approvisionnement auprès de grossistes : plantes en l'état : huiles essentielles/extraits

Pour les achats : *en pourcentage*

- part de l'approvisionnement régional :
- part de l'approvisionnement provenant de France :
- part de l'approvisionnement provenant de l'UE : citer les principaux pays
- part de l'approvisionnement provenant de Pays tiers : citer les principaux pays
- part de l'approvisionnement provenant de l'agriculture biologique ou autres signes de qualité :

L'entreprise a-t-elle des contrats d'approvisionnement avec les organisations de producteurs ou producteurs individuels ? : oui non

Détailler par espèces et par quantité les achats sous contrats : cocher les cases correspondantes, préciser le signe de qualité (AB, HVE, autres)

Espèces	Quantité	Organisation de producteurs	Producteurs individuels	signe de qualité si concerné
		<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

COMMERCIALISATION

Quantités transformées (PPAM) : (*indiquer l'unité*)

- part des ventes en France :(%)
- part des ventes à l'export en UE :(%)
- part des ventes à l'export hors UE :(%)

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

CALENDRIER PREVISIONNEL

Début prévisionnel du projet	Fin prévisionnelle du projet

Localisation du projet : _____

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET (SUITE)

PRÉSENTATION DU PROJET

(tenir compte de la grille d'évaluation) (vous pouvez joindre une annexe le cas échéant)

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET (SUITE)

MATÉRIELS ET LEUR FONCTION

(décrire précisément le type de matériel et ses fonctions et préciser les critères de choix)

PRÉCISER ET DÉCRIRE LE OU LES IMPACTS DES INVESTISSEMENTS

(exemple : économique, qualité, économie d'énergie)

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS**INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS**

Libellé de l'investissement	Fournisseurs	Montant HT
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Total des investissements HT	

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

	Montant HT (€)
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	
Financements publics :	
- FranceAgriMer	
- Région	
- Département	
- Autres (<i>à préciser</i>)	
Autofinancement	
Emprunts	

MENTIONS LÉGALES

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données à caractère personnel auprès de l'organisme qui traite votre demande.

L'article 441-6 du code pénal puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète.

Je soussigné(e) (nom et prénom) : _____

- **Demande à bénéficier de l'aide relative aux investissements pour la transformation de plantes à parfum, aromatiques et médicinales**
- **Atteste sur l'honneur :**
 - avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité,
 - avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer MEP/SAEF/VOLX/D 2024-XXXXX du _____,
 - l'exactitude des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes,
 - être à jour de mes obligations fiscales et sociales,
 - que le projet pour lequel la subvention est sollicitée n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution des travaux (signature de bon de commande, approbation de devis ...) avant la date de dépôt de la présente demande d'aide,
 - que mon entreprise n'est pas en difficulté au sens de l'article 2 point 18 du règlement (UE) n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur ; sont notamment concernées les entreprises en liquidation judiciaire,
 - avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des dispositions prévues à l'**article 10** de la décision en vigueur.
- **M'engage à :**
 - fournir à la Délégation nationale de Volx de FranceAgriMer les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier,
 - ne pas solliciter, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens) en plus de ceux mentionnés dans le tableau « plan de financement»,
 - respecter le taux maximal d'aides publiques autorisé
 - poursuivre mon activité et à conserver l'investissement en état fonctionnel et sans modification de l'usage pendant 5 ans après la date paiement final de l'aide et à signaler immédiatement à FranceAgriMer tout changement significatif durant cette période,
 - conserver et fournir tout document demandé par l'autorité compétente permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, pendant 10 années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire,
 - accepter et faciliter tout contrôle sur pièces ou sur place conduit par FranceAgriMer ou toute autre administration compétente.

Fait à _____ , le _____

(obligatoire) Cachet de l'entreprise et signature du représentant légal de la société

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

PIÈCES OBLIGATOIRES	
formulaire de demande d'aide n° 15668*02 daté et signé par le représentant légal du demandeur	
une preuve d'existence légale de l'opérateur demandeur (extrait Kbis, inscription au registre du commerce...);	
les devis, accompagnés le cas échéant des fiches techniques correspondantes (pour le matériel d'occasion voir ci-après cas particulier)	
un relevé d'identité bancaire	
une attestation sur l'honneur de régularité au regard des obligations fiscales et sociales ;	
<ul style="list-style-type: none"> - les bilans et comptes de résultats des 3 dernières années - pour les demandeurs au micro BA ou auto-entrepreneurs, les avis d'imposition correspondants - pour une création un compte de résultat prévisionnel n+1 	

PIÈCES PERMETTANT DE VALIDER DES POINTS	
le(s) contrat(s) individuel(s), ou collectifs, les déclarations d'intention, un historique des factures,...	
investissement collectif : un justificatif émanant de la structure collective motivant l'investissement et précisant le nombre d'entreprises concernées par la démarche ;	
label : la certification ou une attestation d'engagement dans la démarche établie par l'organisme certificateur	

CAS PARTICULIERS	
<p>Matériel d'occasion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une déclaration mentionnant le nom du propriétaire précédent et son numéro Siret, attestant l'origine du matériel et confirmant qu'à aucun moment, au cours des cinq années précédant l'achat, le matériel n'a bénéficié d'une aide publique quelle qu'elle soit ; - tout élément montrant que le prix du matériel n'excède pas sa valeur sur le marché et qu'il est inférieur au coût d'un matériel équivalent à l'état neuf : devis d'un matériel équivalent neuf, catalogue, ... ; - si le matériel est toujours commercialisé : sa fiche technique ; - si le matériel n'est plus commercialisé : une attestation relative au respect des normes applicables établie 	